



**CONVENTION SUR  
LES ESPÈCES  
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP15/Doc.31.2.4

23 octobre 2025

Français

Original : Anglais

15<sup>ème</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES  
Campo Grande, Brésil, 23 au 29 mars 2026  
Point 31.2.4 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE  
POUR LE LYNX COMMUN (*Lynx lynx*)**

Résumé :

Le Groupe de spécialistes des félins de la CSE de l'UICN et le Secrétariat de la Convention des Carpates ont soumis le rapport ci-joint concernant la mise en œuvre de l'Action concertée pour le Lynx commun (*Lynx lynx*), présentée sous la cote UNEP/CMS/Concerted Action 14.4 et adoptée par la Conférence des Parties lors de sa 14<sup>e</sup> réunion (février 2024).

\* Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur

## RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE POUR LE LYNX COMMUN (*Lynx lynx*)

UNEP/CMS/ ACTION CONCERTÉE 14.4

### ACTION CONCERTÉE

Titre : ACTION CONCERTÉE POUR LE LYNX COMMUN (*Lynx lynx*)

Identification du document : Action concertée 14.4

### ORGANISATIONS CHARGÉES DU RAPPORT

CSE de l'UICN (Groupe de spécialistes des félins) et Secrétariat de la Convention des Carpates

### ESPÈCE/POPULATION CIBLE

Classe : Mammalia

Famille : Felidae

Ordre : Carnivora

Espèce : *Lynx lynx*

Population : toutes les populations des quatre sous-espèces méridionales, à savoir *L. l. balcanicus*, *L. l. carpathicus*, *L. l. dinniki* et *L. l. isabellinus*

### PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES ACTIVITÉS

Les quatre activités ci-après sont prévues et en cours :

**(1) Stratégie de conservation à l'échelle de l'aire de répartition du Lynx des Balkans (*L. l. balcanicus*)**, fondée sur les évaluations actualisées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

- L'évaluation de la Liste rouge et l'évaluation du Statut vert de l'espèce sont terminées et prêtes à être publiées sur le site Web de la Liste rouge de l'UICN.
- La stratégie de conservation a été élaborée par une équipe d'experts lors de cinq ateliers en ligne en hiver et au printemps 2025 ainsi que de nombreuses réunions de coordination interne. Elle a été soumise aux États de l'aire de répartition, puis examinée avec eux lors d'un atelier organisé à Skopje (Macédoine du Nord) du 2 au 5 juin 2025. – La stratégie a ensuite été envoyée aux pays de l'aire de répartition à des fins de consultation. Le comité de rédaction a ensuite révisé la stratégie en fonction des commentaires et des recommandations reçus pendant la période de consultation. La version finale de la stratégie a été soumise à la CMS et à la Convention de Berne en octobre 2025.

**(2) Coopération à l'échelle de l'aire de répartition pour la conservation du Lynx des Carpates (*L. l. carpathicus*)**

- Les projets d'évaluation de la Liste rouge et d'évaluation du Statut vert de l'espèce ont été finalisés afin de contribuer au processus de planification.

- Une discussion a été menée avec le Secrétariat de la Convention des Carpates concernant l'élaboration conjointe d'une stratégie de conservation couvrant l'ensemble de l'aire de répartition.
- Les dates des ateliers et des réunions en présentiel restent à déterminer, en fonction des fonds disponibles.

**(3) Lignes directrices pour le rétablissement, la création et le maintien d'une métapopulation viable et fonctionnelle du Lynx des Carpates (*L. l. carpathicus*) en Europe occidentale et centrale (avec des protocoles concrets pour l'extraction d'individus et la gestion des relocalisations et des réintroductions)**

- Les populations de Lynx des Carpates réintroduites au sein de l'aire de répartition ont été incluses dans l'évaluation de la Liste rouge et l'évaluation du Statut vert de l'espèce.
- La Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN prépare actuellement des lignes directrices pour la réintroduction et la conservation du lynx dans le « Royaume du lynx des Carpates ». Ce travail est réalisé en coopération avec le groupe d'experts « Linking Lynx ». Les lignes directrices seront finalisées dès que la stratégie à l'échelle de l'aire de répartition (Action 2 ci-dessus) sera disponible (en principe au printemps 2027).

**(4) Enquête et premières évaluations de l'UICN concernant le lynx du Turkestan (*L. l. isabellinus*) en Asie centrale**

- Une enquête est en cours sur l'ensemble de l'aire de répartition, et les États de l'aire de répartition devraient transmettre leurs résultats d'ici octobre 2025.
- Une formation a été dispensée aux évaluateurs (évaluations de la Liste rouge et du Statut vert) lors de deux ateliers en ligne.
- L'évaluation de la Liste rouge est en cours et sera complétée par une évaluation du Statut vert de l'espèce. Il est prévu d'ajouter une évaluation de la vulnérabilité au changement climatique, car l'Asie centrale sera sans doute fortement touchée par ces phénomènes.
- Les activités prévues devraient être finalisées à l'automne 2026.

**(5) Enquête et première évaluation de l'UICN pour le lynx du Caucase (*L. l. dinniki*) en Anatolie et en Asie du Sud-Ouest**

- L'enquête (compilation des données fournies par les États de l'aire de répartition) a commencé ; cependant, des retards ont été enregistrés, principalement en raison des difficultés de communication.
- Une formation a été dispensée aux évaluateurs (évaluations de la Liste rouge et du Statut vert) lors de deux ateliers en ligne.
- Il serait judicieux de compléter la démarche par des évaluations du Statut vert de l'espèce et de sa vulnérabilité au changement climatique, mais ces évaluations ne seront lancées que lorsque l'évaluation de la Liste rouge aura progressé et sera disponible à titre de projet.
- Si les difficultés susmentionnées sont surmontées, les activités prévues devraient être achevées en 2026.

## **MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ACTION CONCERTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)**

La CSE de l'UICN (Groupe de spécialistes des félins) et le Secrétariat de la Convention des Carpates restent fermement déterminés à obtenir les résultats initialement prévus dans le cadre des activités 1 à 5.

Cependant, la réalisation des activités 2 à 5 accuse du retard, rendant nécessaire une prolongation de l'Action concertée, qui devrait être menée à bien d'ici 2026 (voire, éventuellement, au printemps 2027).

## **RÉFÉRENCES (le cas échéant)**

- Stratégie à l'échelle de l'aire de répartition pour le sauvetage et la conservation du Lynx des Balkans (*L. l. balcanicus*), 2026-2035 (soumise dans un document autonome)

## **ACTION**

L'Action concertée continuera d'être mise en œuvre et finalisée au cours de la prochaine période intersessions. Aucune modification de l'approche ou des activités n'est nécessaire.